



A S S O C I A T I O N
POUR LA SAUVEGARDE DU SITE DE LA CHAPELLE
fondée le 29 septembre 1983

Aux membres de l'ASSC domiciliés :
chemin du Gui et de la Chaumière,
route de La Chapelle numéros 6, 10, 12 ;
14, A ,B ,E ; 16, B, C

La Chapelle, le 13 août 2006

Objet : ma lettre du 3 juillet 2006

Madame, Monsieur, cher membres,

La mise à l'enquête publique du projet CEVA aurait dû paraître à mi-août 2006, le délai pour formuler une opposition aurait couru jusqu'à mi-septembre prochain.

La date de la publication dans la Feuille d'avis officielle est désormais fixée au 18 septembre. Le comité pourra donc préparer avec le plus grand soin l'assemblée générale extraordinaire, repoussée au :

**jeudi 5 octobre 2006, à 19 heures
à l'Auditorium des TPG, 1 route de la Chapelle**

Deux points figureront à l'ordre du jour :

- 1) mise à l'enquête du projet CEVA : discussion, décision, résolution
- 2) Chapelle 2 : les villas en zone de développement : l'état de la question, nos démarches présentes et futures.

Une convocation vous parviendra dans la seconde quinzaine de septembre qui précisera les points de vue du comité au sujet de ces deux objets.

Est-il besoin d'insister sur l'importance de l'assemblée du 5 octobre 2006 ?

Je me réjouis de vous retrouver et vous prie de croire, Madame, Monsieur, chers membres, à l'expression de mes sentiments très cordiaux.

Michel Janin

PS : il va de soi que tous les membres de notre association recevront la lettre de convocation du mois de septembre.